

---

*Honorables Messieurs du Sénat et*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

J'espère que par la grâce du Dieu tout-puissant, la perspective actuelle d'une abondante moisson se réalisera complètement, et que lorsque nous rencontrerons de nouveau, je pourrai vous féliciter sur un nouvel accroissement de la prospérité générale du pays. En attendant, je vous dis adieu.

Alors l'honorable président du Sénat dit :

*Honorables Messieurs du Sénat et*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le deuxième jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le deuxième jour d'août prochain.